



**ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS D'ÉLECTRICITÉ D'AFRIQUE (ASEA)  
RESEAU AFRICAIN DES CENTRES D'EXCELLENCE EN ELECTRICITE (RACEE)**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°03/ASEA/RACEE 2.0/2026  
SERVICE DE CONSULTANT INDIVIDUEL**

**SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION DU DIAGNOSTIC  
DES CENTRES D'EXCELLENCE DU RACEE 2.0.**

**Secteur :** Electricité

**Référence de l'accord de financement :** 2100155043848

**N° d'identification du Projet :** P-Z1-KF0-061

**Date de publication de l'avis :** 22 mai 2026

L'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ASEA) a reçu un financement sous forme de Don, du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine afin de couvrir le coût de la phase 2 du Réseau Africain des Centres d'Excellence en Electricité (RACEE 2.0), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les prestations de services d'un Consultant Individuel pour la réalisation du diagnostic des centres d'excellence du RACEE 2.0.

Les services prévus au titre du contrat y afférent comprennent :

1. L'évaluation de la conformité : Vérifier si les centres respectent les critères d'éligibilité et d'excellence du label RACEE ;
2. L'audit technique et institutionnel : Analyser les infrastructures, les équipements de laboratoire (ex : plateaux techniques smart grid) et la gouvernance ;
3. L'analyse de la performance : Mesurer le degré d'autonomie comptable, commerciale et la contribution réelle du centre au réseau lors de la phase 1 du projet dénommée RACEE 1 qui a été achevée en fin 2024;
4. L'identification des besoins : Déterminer les renforcements nécessaires en conseil et en équipements ;
5. L'identification de la spécificité du centre : Identifier la plus-value du centre et sa spécificité technique.

La période envisagée pour le démarrage des services est le mois de juin 2026 pour une durée de cinq (5 mois) à compter de la signature du contrat.

L'ASEA invite les Consultants Individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants Individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Lettre de

motivation, CV, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement** », Edition octobre 2015 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

**Critères de Qualifications et Expériences minimales requises pour les candidats :**

<b>Critères</b>		<b>Points/100</b>
I	1. Qualifications générales pour la mission	25
	2. Formation complémentaire en ingénierie de formation et Ressources Humaines	10
II	Nombre de missions similaires à celles requises pour la mission	40
	– Moins de 5 missions similaires	0
	– 5 missions similaires	30
	– Plus de 5 missions similaires (A raison de 2 points par missions supplémentaires dans la limite de 10 points)	40
III	Bonne connaissance du système de réseautage dans le domaine de la formation professionnelle	10
IV	Connaissance des enjeux et défis du secteur électrique africain serait un atout	05
V	Bonne maîtrise des langues françaises et anglaises (oral et écrit avec capacité de mener des missions dans les deux langues) et production des rapports dans les deux langues	10

**Le Consultant devra être disponible sur la durée de la mission pour honorer ses obligations contractuelles dans les phases de collecte de données et de production des livrables mais aussi dans les étapes de restitution.**

La note minimale requise pour être éligible est de 70 points sur 100. Le/la candidat(e) ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure au score minimum ci-dessus sera invité(e) à négocier un contrat. En cas de candidats classés 1<sup>er</sup> exæquo, ceux-ci seront départagés sur la base du critère suivant : Le nombre d'année d'expérience professionnelle en lien avec le critère. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : 8 h à 17 h GMT.

Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **10 juin 2026 à 17 heures GMT** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un Consultant Individuel pour la réalisation du diagnostic des centres d'excellence du RACEE 2.0** »

L'adresse à laquelle il est fait mention ci-dessus est :

**Unité de Gestion du Réseau Africain des Centres d'Excellence en Electricité**

A l'attention de Monsieur BASILE GBEDJI Polycarpe, Directeur de l'Unité de Gestion du  
RACEE 2.0 - Adresse : 06 BP 1444 Abidjan 06 (Côte d'Ivoire)

Deux-Plateaux Les Vallons 3<sup>ème</sup> Tranche Lot 1761 –

Téléphone : (+225) 27 22 516 116 – 27 22 516 117

E-mail : [polycarpe.basilegbedji@apua-asea.org](mailto:polycarpe.basilegbedji@apua-asea.org) copie à [soraya.quonian@apua-asea.org](mailto:soraya.quonian@apua-asea.org)